

EN BREF

Rendez-vous

Serenalis Groupe, plateforme multiproduits dirigée par Gérard Desbois, organise du mercredi 13 au vendredi 16 septembre prochains ses treizièmes rencontres internes, dénommées Estivales.

Augmentation des inscriptions à l'Orias

Depuis sa création en 2007, l'Orias a relevé une hausse de 15 % du nombre d'intermédiaires en assurance, qui peut être justifiée par une mise en conformité des entreprises avec la réglementation et un dynamisme des créateurs d'entreprise ou d'activité dans le domaine de la distribution en assurance. Le nombre d'intermédiaire s'élevait à 42 606 au 31 décembre dernier.

Deux journées pour les courtiers

Les prochaines Journées du courtage se dérouleront les 20 et 21 septembre prochains au palais des Congrès de Paris. L'an passé, la manifestation avait attiré 8 000 visiteurs et 160 exposants. Renseignements sur www.les-journeesducourtage.com

Activité risquée

L'AMF et l'ACP ont alerté le public sur certaines activités sur le Forex.

TELEX TELEX TELEX TELEX
→ Le Club Harvest 2011

se déroulera le 20 octobre prochain, à Paris.

OFFRE DE SERVICES

Un accès progressif à l'indépendance

HIMALAYA Conseil, société de portage salarial dédié aux CGPI, et Infinitis, groupe de CGPI, viennent de nouer un partenariat, afin de permettre aux salariés du monde de la finance d'accéder à l'indépendance. En combinant leurs services, ces deux sociétés permettent aux futurs conseillers indépendants d'exercer tout en conservant leur statut de salarié.

GROUPEMENT

Quand les CGPI tissent leur Toile

FIN septembre, lors de Patrimonia, le monde des CGPI devrait accueillir un nouveau groupement, le GNIP (Groupement national des indépendants du patrimoine – www.gnip.fr). L'objectif de ce GIE, présidé par Pascal Desailly (cabinet Nord Conseils Finances basé dans la banlieue lilloise) accompagné de Christophe Chauffourier (Grenade Patrimoine, à Bordeaux) et Patrick Levard (Raymond James Patrimoine, à Nice), est d'accroître la notoriété des CGPI sur la Toile. Sa stratégie consiste à bien référencer son site sur les moteurs de recherches afin d'arriver en tête de liste des résultats.

« Chaque cabinet adhère au GIE et se voit attribuer un département. L'internaute est ensuite dirigé vers la vitrine Internet du cabinet », explique le président du GNIP. Ce dernier se satisfait déjà des sollicitations dont il fait l'objet depuis la présentation de son projet en début d'année, à Marseille, lors d'une conférence organisée en compagnie de Skandia.

FORMATION

Une journée chargée

Comme chaque année en juin, Fidroit réunit ses clients dans un site exceptionnel pour une journée d'étude et d'échanges. Le 28 juin dernier, ils étaient plus de 200 au stade de France. Cette journée a pour objectif, selon Olivier Rozenfeld, président du Groupe



Fidroit, « de renforcer les performances de nos clients face au foisonnement législatif, de donner une place croissante à leur relation clients et de renforcer la dimension relationnelle qui nous lie historiquement ». Pour ouvrir le bal de cette journée, Michel Grimaldi a mis en lumière les conséquences civiles de la réponse ministérielle Bacquet. Olivier Rozenfeld est ensuite intervenu sur les erreurs stratégiques à éviter, notamment en matière d'assurance-vie et de démembrement appliqué à l'immobilier d'entreprise. L'assurance-vie et la clause bénéficiaire à titre onéreux ont été au cœur de l'atelier animé ensuite par Richard Chalier. Après une visite guidée des coulisses du stade et un déjeuner au restaurant panoramique, les participants ont retrouvé la fraîcheur de l'auditorium pour des tables rondes multithèmes : défiscalisation, réintégration des donations anciennes, conséquences anticipées du projet de réforme...

L'après-midi s'est poursuivi par une conférence d'Axel Depondt et de Gilles Bachelier sur le thème « Stratégies de transmission d'entreprise et abus de droit ».

En fin de journée, un atelier ouvert à tous a permis un débat autour des questions suivantes : « Les CGPI doivent-ils créer leur propre société de gestion ? Rétrocession des *Asset Managers*, quelle pérennité ? ». Pour lancer le débat, l'Association française de gestion a rappelé les modifications qui pourraient toucher le modèle économique lié à la prescription de produits financiers. Elles sont de deux ordres : remise en cause partielle ou totale des commissions et/ou exigence d'une plus grande transparence. Ainsi, plusieurs cabinets ont décidé de créer des sociétés de gestion pour maîtriser leur rémunération. Cela a été l'occasion de rappeler les multiples contraintes incompatibles avec la taille moyenne des cabinets qui s'orientent, par « défaut », vers des fonds de fonds dédiés. Il est ressorti également des échanges les risques de conflits d'intérêt qui naissent potentiellement de la diffusion de supports, dont la gestion est assurée par le cabinet, et de se poser plus largement la question du contenu du métier de CGP.

Par ailleurs, Fidroit donne rendez-vous à ses adhérents pour ses traditionnelles conventions régionales qui se dérouleront, à Lyon le 4 octobre, à Aix-en-Provence le 5 octobre, à Rennes le 11 octobre, à Paris le 12 octobre et à Bordeaux le 13 octobre.

« De nombreux cabinets s'intéressent à notre projet, explique-t-il. Dans un avenir proche, nous comptons déployer notre présence sur les autres médias que sont la presse financière, la télévision et la radio. » Pour financer l'activité du

GIE et son fonctionnement, les conseillers indépendants adhérents versent une cotisation mensuelle de 200€ HT. Les campagnes de publicité, qui devraient être trimestrielles, seraient ensuite financées en compagnie des partenaires-fournisseurs.